

Conférence - Citoyenneté à l'école : avec ou sans convictions ?

Rédigé le 24 mai 2018



Les débats en Belgique francophone autour de l'éducation à la citoyenneté (dans son sens large) laissent à penser qu'il n'existerait que deux options : des cours philosophiques particuliers vs. un cours de philosophie et citoyenneté

commun. Et si d'autres dispositifs étaient envisageables ? Regards chez nos voisins européens.

La conférence aura pour objectif de présenter la nouvelle étude de BePax : "Citoyenneté à l'école : avec ou sans convictions ? Approches européennes".

Remue-ménage médiatique, associatif, syndical, culturel et politique depuis près de trois ans autour de l'instauration d'un cours de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement public belge. Prévu dans le cadre de l'accord de Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il reflète le désir de neutralité de l'Etat face aux convictions diverses des élèves.

Comme le mentionne Caroline Sägesser dans son rapport sur les religions et la laïcité en Belgique, l'introduction d'un cours de citoyenneté supplantant une heure de cours convictionnel dans l'enseignement public illustre une évolution notable dans la gestion du pluralisme convictionnel, en Belgique. Sans vouloir minimiser l'ampleur des changements pour les enseignant-e-s en fonction actuellement, nous ne pouvons qu'être interpellés par la tournure des débats actuels qui semblent plutôt binaires : "pour" la citoyenneté et "contre" les cours convictionnels, ou inversement.

De manière à éclairer les débats en cours en Fédération Wallonie-Bruxelles, notre étude présente cas par cas les problématiques existantes et les choix actuellement retenus dans le cadre des enseignements publics des pays suivants : la France, la Grèce, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, l'Angleterre et le Pays de Galles, et enfin le Grand-Duché de Luxembourg.

Nous souhaitons pouvoir vous présenter notre étude et échanger avec vous sur différents sujets dans l'objectif d'enrichir nos connaissances tout en gardant un esprit critique sur nos pratiques et sur celles de nos voisins.

Des exemplaires de l'étude seront offerts aux participants.

Publics cibles : Associations, enseignant-e-s, organismes culturels, animateur-trice-s socio-culturel-le-s, toute personne intéressée par les thématiques des convictions religieuses et de l'enseignement.

Programme de la conférence :

19h15 – Accueil

19h30 – Introduction : Présentation du système belge et de la notion de citoyenneté

19h50 – Présentation du cas de la France

20h00 – Présentation du cas du Grand-Duché du Luxembourg

20h10 – Présentation du cas de la Hollande et de l'Angleterre

20h30 – Echanges avec le public

21h30 – Fin

Inscription gratuite mais obligatoire :



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghaliya Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120